

ATELIER-DÉBAT #1

« *Les influences des mutations des rapports Nord-Sud sur la coopération au développement* »

Mardi 25 mars 2014

Horaire : 14h 18h

Lieu : IRD

Ce premier atelier-débat interroge dans leur ensemble les relations Nord-Sud et leur influence sur les politiques de coopération au développement. La question de départ est celle de la manière dont les sociétés partagent leurs savoirs dans le contexte mondial d'échange et de transformation des rapports de force économiques et politiques des 30 dernières années. Il s'agit ainsi d'**envisager la mondialisation comme une dynamique relationnelle et réciproque de transfert de connaissances et non comme une réalité surplombante s'imposant unilatéralement, « par le haut » aux sociétés du Sud.**

En d'autres termes, on s'interroge ici sur « ce qui se passe » quand des programmes de coopération au développement conçus *ex ante* au Nord rencontrent des savoirs et des réseaux de solidarité des pays récepteurs, au Sud. Il s'agit d'identifier et de caractériser les implications multiples de ces « rencontres » entre des modèles et des logiques de coopération au développement qui ne sont pas les mêmes.

Intervenants :

- José Carlos Suárez Herrera (Kedge Business School) : « *Les enjeux sociétaux de la globalisation des politiques et des savoirs en matière de coopération au développement en santé* »
- Vincent Wallaert (Agence des Villes et Territoires de Méditerranée, AViTeM) : « *La naissance du monde moderne (C. A. Bayly), lecture commentée et analyses au regard de la pratique professionnelle* »
- Benjamin Buclet (IRD) : « *Pour une redéfinition des concepts du Nord et du Sud, analyse pratique du renforcement de capacités au Sud par le Nord* »

Modérateur :

- Marc Lescaudron (Prospective et Coopération)

Première Présentation

[José Carlos Suárez Herrera \(Kedge Business School\) :](#)

[« Les enjeux sociétaux de la globalisation des politiques et des savoirs en matière de coopération au développement dans le domaine de la santé »](#)

L'analyse de l'interface entre la coopération au développement et la santé publique, dans le contexte de la globalisation des politiques et des savoirs en la matière, souligne **3 enjeux**.

Premier enjeu de l'interface : l'Interdépendance mondiale des déterminants de la santé. Les déterminants classiques influençant la santé des populations – la biologie, l'environnement et les styles de vie – sont désormais inter-reliés à l'échelle planétaire par un système réticulaire de transactions économiques et de conventions politiques.

Ensuite, la circulation universelle des modèles sanitaires. Il existe une hégémonie évidente des approches biomédicales dans le champ de la coopération au développement dans le domaine de la santé. Des notions, des normes, des programmes, des pratiques et des indicateurs fortement ancrés sur une approche occidentale de la santé font partie aujourd'hui de l'exercice de la santé publique internationale.

Enfin, la santé est construite aujourd'hui comme un principe de légitimité des puissances multinationales. L'imposition exogène des programmes par des organisations internationales, le transfert unilatéral des connaissances Nord-Sud, la commercialisation des avancées biotechnologiques et la militarisation de l'action humanitaire amènent inévitablement à la configuration asymétriques des rapports de pouvoir qui se tissent entre les acteurs concernés.

En conclusion, malgré l'existence de ces enjeux sociétaux associés à la globalisation des politiques et des savoirs en matière de coopération au développement dans le domaine de la santé, un processus de configuration en réseau des interventions et d'ancrage socialement responsable des savoirs s'impose.

RECOMMANDATIONS :

- 1) Dans le domaine de la recherche, la concertation pluridisciplinaire et intersectorielle impliquant les sciences sociales et les sciences naturelles permettrait d'amorcer une réflexion globale, prenant en compte les conséquences sociétales des politiques de développement, en particulier dans le domaine de la santé.
- 2) Dans le domaine de la santé, la territorialisation de réseaux de santé et de services sociaux à échelle internationale permettrait d'impliquer la société civile et de mieux concertés les savoirs locaux avec les politiques socio-sanitaires internationales.
- 3) Ce rapprochement entre le locale et le global nous amènerait vers de nouvelles articulations entre science, société et politique, et permettrait la création d'espaces de co-production des savoirs et d'apprentissage collectif.

DISCUSSIONS :

Les discussions ont d'abord porté sur la similarité des enjeux évoqués avec ceux rencontrés dans le domaine de l'éducation. L'aide au développement dans ces secteurs, pour s'intégrer dans les contextes locaux, suppose une « approche cognitive des politiques publiques ». De fait, l'imposition de modèles occidentaux dans le domaine humanitaire a fait l'objet de critiques ces trente dernières années. Par exemple, l'« économie des per diem » fait partie des dérives fréquemment citées de la coopération internationale. Le domaine de la santé publique, en particulier, a révélé ses dérives dans plusieurs cas comme l'épidémie du choléra en Haïti ou encore l'équipe d'obstétrique de Bamako. L'hégémonie des savoirs occidentaux au détriment des savoirs locaux est manifeste à l'examen des évolutions qu'ont connu les pays en transition. En épidémiologie, lorsque l'on distingue les pratiques avant et après la phase transitoire, il s'avère que le biomédical domine. Le maintien d'un rapport de pouvoir, ou la volonté d'intervenir sur l'autre sans prendre en compte la sensibilité culturelle, ne serait autre qu'un continuum de l'échec de l'aide au développement. La question qui se pose alors est de savoir comment construire des indicateurs culturellement sensibles. Aujourd'hui, seuls des rapports exploratoires introduisent ce nouvel axe.

Dans ce contexte, à l'interface du monde de la recherche et celui du terrain, l'étude des acteurs qui résistent ou s'opposent à l'imposition des modèles de développement permettrait de mieux approcher cette question. Les travaux de Fred Eboko, chercheur en sciences politiques et expert des questions de santé en Afrique, sont, à ce sujet, éclairants. Il convient aussi de rappeler que le développement des pays les moins avancés, grâce aux connaissances scientifiques des pays riches mais en toute indépendance de leurs modèles, fut l'un des piliers fondateurs du Forum Social Mondial.

Ainsi cette réflexion nous amène-elle à questionner les méthodes de la coopération internationale. Si l'évaluation des projets s'est imposée dans la pratique, ses modalités ne sont pas exemptes de critiques. La pratique même de l'évaluation est repensée : pourquoi ? Comment ? Et que souhaite-t-on évaluer ? La bureaucratisation de l'évaluation serait une illusion de l'autonomisation des projets de développement vis-à-vis du Politique. Elle produit une représentation standardisée par manque de temps et face à des contraintes économiques. Pour certains, elle serait une forme de domination, de sous-traitance du réel. De surcroît, les dérives hégémoniques qu'entraîne la coopération au développement ont conduit à un certain désintérêt quant aux réappropriations des outils et à la pérennité des programmes. Par exemple, sur le programme 2002-2005 de l'association Médecins du Monde en Palestine et à Gaza on peut remarquer la prépondérance des opérations d'urgence et le déploiement d'urgentistes sur le terrain.

- Système de la Recherche : cf Philippe Lavigne Delville => recherche critique, cf Sociologie de la traduction de Bruno Latour, Cartographie des acteurs

RECOMMANDATIONS ISSUES DES DISCUSSIONS :

- 1) Cultiver et développer une approche critique de l'évaluation en tant qu'expression d'une relation dynamique et de rapports de pouvoir
- 2) Assumer la dimension politique du développement et de ses pratiques professionnelles (conception, réalisation et évaluation de projets)
- 3) Réfléchir aux dimensions culturelles de la construction d'indicateurs et de leur évaluation

Deuxième Présentation

Vincent Wallaert (Agence des Villes et Territoires de Méditerranée, AViTeM) :

« La naissance du monde moderne (C. A. Bayly), lecture commentée et analyses au regard de la pratique professionnelle »

- Des années 1990 à aujourd'hui, les discours sur la coopération méditerranéenne sont passés progressivement du « Processus de Barcelone » à la « Politique de voisinage ». Cette évolution démontre une approche « euro-centrée » portée par un discours sur la modernisation voire la normalisation du monde arabo-musulman. Dans ce contexte, la « modernisation » se réfère à un modèle de société où prime l'économie de marché et où la culture est également « normalisée » en référence à la laïcité. Cette politique s'inscrit dans la continuité et en concomitance avec l'élargissement à l'Europe de l'Est et sa conversion au libéralisme économique.
- Dans ce contexte, le Printemps Arabe a représenté une remise en cause à la fois des gouvernements et de la coopération européenne, mais également du libéralisme et des inégalités croissantes qui en découlent. Serait-il une opportunité pour une remise à jour de ces modèles de coopération ? Pour la politique publique européenne, la réponse est négative. Selon une lecture idéologique a posteriori des événements, l'Europe chercherait plutôt à sauver l'imposition du modèle libéral.
- Cette réflexion renvoie ainsi à l'étude d'un processus historique en marche depuis le 18^{ème} siècle qui a permis de construire une domination idéologique Nord/Sud comme naturelle et inévitable, voire ontologique, raciale et supérieur. Certes, ce processus ne fut pas linéaire et il se caractérisa par la complexité, le polycentrisme et l'intrication d'éléments divers. Cependant en adoptant une vision globale, il est à noter qu'il constitua un processus d'uniformisation où la modernité du Nord et la compétition, voire la guerre, avec el Sud, se sont co-construits et ont consacré une victoire militaire occidentale. Aujourd'hui, cette domination persiste, y compris dans l'imaginaire individuel des acteurs.

PISTES DE REFLEXIONS :

1) Des actions et réflexions devraient être menées sur l'utilisation des connaissances actuelles sur la complexité des processus historiques tout en prenant en compte la hiérarchie des dominations. Il s'agit alors de rendre compte, sans jugement de valeurs, de la complexité de ces dominations et de leur inscription dans l'histoire.

2) De même, des réflexions pourraient être menées sur le phénomène de réciprocité:

- Quel jugement de la part de l'Europe est-il établi vis-à-vis des sociétés qui aspirent à la liberté ? Il convient d'étudier cette question à la lumière de la relation complexe qu'entretient l'Occident avec ses anciennes colonies et en prenant en compte le manque de recul sur le printemps arabe. Il ne pourrait y avoir de solutions plaquées aux différents problèmes entre l'Europe et le reste du monde. Au contraire, il faut avancer des solutions locales et tenir compte des spécificités locales, voire « glocales ».

Paradoxes : compétition/ glocalisation => pas de dichotomie
- La co-construction signifie l'ouverture à différents acteurs dans une démarche participative. Elle devient une norme et souligne la mobilisation citoyenne.

RECOMMANDATIONS :

- 1) **Déconstruction de nos pratiques professionnelles** : sous-entend une capacité d'écoute du réel, et de ne pas plaquer les constructions du réel
- 2) Neutralité : doit **assumer une posture subjective à rendre explicite** cf. le concept d'« Objectivation Participante » de Bourdieu où est posée la question « Pourquoi produire de la connaissance ? ». La science est un projet politique qu'il faut rendre explicite.

Troisième Présentation

[Benjamin Buclet \(IRD\) :](#)

[« Pour une redéfinition des concepts du Nord et du Sud, analyse pratique du renforcement de capacités au Sud par le Nord »](#)

I. Le problème des catégories « Nord » et « Sud »

Nord= Riche ; Sud=Pauvre ? C'est une vision réductrice et dangereuse (ex : Gabon vs Niger ou Burkina-Faso ; 46 million de personnes en dessous du seuil de pauvreté aux Etats-Unis). Souvent, j'ai entendu de la bouche de responsables d'institutions du Sud : « le problème ce n'est pas l'argent ».

Une alternative à cette simplification est le classement du CAD, mais c'est également imparfait, notamment car cela ne prend pas en compte les inégalités internes aux pays (ex : région Nordeste du Brésil)

II. Quelle évolution de ces rapports ?

De quoi parle-t-on lorsque l'on évoque l'évolution des rapports N/S ? Est-ce que c'est le fait que les pays riches s'appauvrissent ? Que les pays pauvres s'enrichissent ? On observe clairement que les rapports changent quand le rapport de force s'équilibre. Il est intéressant de se demander quels changements cela provoque-t-il dans les pratiques de la coopération : passe-t-on d'une logique d'aide à une logique « partenariat », dans laquelle le rapport de force est plus équilibré ? Le changement de rapport de force est-il acceptable si le modèle n'est plus respecté ? Le Sud est-il légitime pour donner des leçons au Nord ou bien uniquement accepté si le Sud suit le modèle dominant ?

III. Le contexte de globalisation

La globalisation, et la circulation des cerveaux et des connaissances qui l'accompagne, impose de revoir entièrement la logique de l'enseignement et le rôle de l'enseignant.

RECOMMANDATIONS ET PISTES DE REFLEXION :

1) **Il faut des nouveaux indicateurs basés sur le potentiel d'actions** différentes du modèle normatif du développement. Il faudrait que les modèles ne soient pas imposés, comme c'est le cas avec la réforme LMD (Licence Master Doctorat) en Afrique ou, plus largement, lorsque que l'on fait la promotion de la « bonne » gouvernance. Dans le cadre de ses programmes de renforcement des capacités, l'IRD fait la promotion d'une approche régionale et pluridisciplinaire. C'est sans doute justifié mais, d'une part, on ne sait plus pourquoi et, d'autre part, on constate que cela ne va pas toujours dans le sens de ce que souhaitent les partenaires du Sud, souvent très attirés par une spécialisation disciplinaire forte et ancrée nationalement. Le développement de pôles d'excellence les séduira davantage.

Cela semble parfois paradoxal, mais on constate un grand besoin de débats et de réflexion sur la notion même de développement au sein de l'IRD.

2) Intégrer un recul historique dans la **formation des professionnels du développement** : Peut-on avoir une mutation des rapports entre le Nord et le Sud sous forme de rééquilibrage ? Considérant que le développement ne s'arrête jamais et que des besoins existent également au Nord (où il existe de la pauvreté et où, dans certains pays, l'espérance de vie diminue), il semble urgent de dépasser l'idée d'un Nord riche et d'un Sud pauvre. Transformer les habitudes de domination est aussi difficile pour les dominats que pour les dominés. Comment promouvoir une coopération équilibrée ? Peut-on donner de pouvoir aux bénéficiaires des programmes d'aide ? Si des expériences ont montré leur efficacité localement, est-il possible de les appliquer à grande échelle ? Le changement du rapport de force est-il acceptable par les pays dominants aujourd'hui si le modèle n'est pas le libéralisme économique ?

Former les professionnels du développement, y-compris les chercheurs, pour qu'ils aient conscience de la complexité du champ de concurrence dans lequel ils se situent, reste un chantier important et complexe que des institutions comme l'IRD commencent à peine à ouvrir.

3) **Comment l'enseignement doit-il évoluer dans le monde globalisé** ? Notamment avec l'enseignement à distance, les MOOCs et l'e-learning ? Le risque d'une uniformisation des savoirs est-il réel ? Quelles sont les conséquences de l'hybridation des savoirs ? Comment promouvoir l'innovation tout en profitant de l'existant ?

Les enjeux économiques liés à l'enseignement à distance imposent de questionner le rôle de l'enseignant. Il n'est plus là simplement pour transférer des connaissances – la pédagogie inversée prend tout son sens. Son rôle est peut-être d'aider les étudiants, non pas à acquérir, mais à utiliser les connaissances et les informations aujourd'hui accessibles par tous et partout. Le défi est sans doute de former des professeurs pour leur permettre d'encadrer les formations à distances, MOOCs et autre Opencourseware et de développer des outils adaptés pour digérer (et discerner) la masse d'information et de connaissances qui circule sur les réseaux.

4) **La notion de « partenariat » doit être questionnée** à la lumière de l'anthropologie du don. Une collaboration basée sur des intérêts explicitement formulés est-elle compatible avec les modalités pratiques de la coopération internationale ? Accepter l'ambiguïté du « partenariat » et faire un « bon usage du malentendu » est-il le prix à payer pour que la coopération internationale ne se réduise pas uniquement à un cahier des charges ?